



# Fiche signalétique


## Stabilisateur de carburant XPS



### 1. Identification

<b>Nom du produit</b>	Stabilisateur de carburant XPS
<b>Code du produit</b>	10301, 413408601
<b>Autres moyens d'identification</b>	XPS Fuel stabilizer .
<b>Usage recommandé et restriction d'utilisation</b>	Additif de carburant
<b>Fournisseur(s)</b>	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 565 de la montagne Valcourt, Qc JOE 2LO Tél. 819-566-3366 <a href="http://xpslubricants.com/">http://xpslubricants.com/</a>
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	Canutec: 613-966-6666

### 2. Identification des dangers

<b>Résumé</b>	ATTENTION! Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Nocif en cas d'aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Ne pas inhaler les vapeurs produites à haute température. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche signalétique. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.	
	Classe D2B : Matières toxiques ayant d'autres effets	

### 3. Composition/information sur les composants

Nom Chimique	CAS	Conc.
Secret commercial	SC-BS	%
Huile de base - très raffinée	HUILE	%
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	%

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle.
<b>Voie cutanée</b>	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. Jeter les articles de cuir

	contaminés tels que chaussures et ceinture.
<b>Voie oculaire</b>	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement. Garder la personne au chaud et calme.
<b>Autre</b>	Aucune information disponible.
<b>Symptômes</b>	Aucune information disponible.
<b>Note au médecin</b>	Traiter les symptômes. Le lavage gastrique ne doit être effectué que par le personnel médical qualifié.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Poudres chimiques sèches, mousse anti-alcool,
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Ininflammable. Peut être combustible à haute température. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. Dégage des vapeurs toxiques sous conditions de feu. Décomposition thermique : dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote, oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ), acétaldéhyde, vapeurs d'hydrocarbures, fumées et vapeurs irritantes.
<b>Équipements de protection spéciaux</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issu de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel


<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher l'entrée dans les égouts et autres endroits fermés. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
<b>Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage</b>	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite, Dustbane) et mettre dans un contenant de récupération approprié. ATTENTION, si le produit déversé est nettoyé à l'aide d'un solvant réglementé, les déchets résultant seront des déchets dangereux réglementés. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité</b>	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs produites à haute température. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Tenir éloignées des sources de chaleur, d'étincelles ou de flammes ouvertes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
--	---

<b>Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles</b>	Le stockage et la manutention doivent respecter le Code des liquides inflammables et combustibles NFPA 30 et le Code national de prévention des incendies-Canada (CNPI). Conserver dans un contenant bien fermé et proprement étiqueté. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur. Entreposer à l'écart de toute substance incompatible (voir partie 10).
<b>Température de stockage</b>	10 à 40°C (50 à 104°F)

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Danger immédiat pour la vie ou la santé</b>	Aucune information disponible pour ce produit.			
Mélange	VECD	Brouillard	10 mg/m <sup>3</sup>	RSST
	VEMP (8h)		5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , ON, OSHA, RSST
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	VEMP (8h)		200 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , ON
Huile de base - très raffinée	VECD	Brouillard	10 mg/m <sup>3</sup>	RSST
	VEMP (8h)	Brouillard	5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH , OSHA, RSST
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
<b>Mesures de protection individuelle</b>				
<b>Yeux</b>	Une protection oculaire n'est pas nécessaire si le matériel est utilisé aux fins prévues. S'il y a risque de contact avec les yeux porter des lunettes anti-éclaboussures.			
<b>Mains</b>	Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les sécher. S'il y a risque de contact avec le liquide, utiliser des gants de nitrile ou de néoprène. Avant utilisation, l'utilisateur devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Les gants jetables de Nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jetez-les après usage unique. Si le produit est manipulé à haute température, porter des équipements de protection thermique.			
<b>Peau</b>	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Porter une chemise à manches longues. Porter un tablier synthétique, au besoin, pour empêcher le contact prolongée ou répétée avec la peau.			
<b>Voies respiratoires</b>	Non requise dans un endroit bien ventilé. En cas de ventilation insuffisante ou dans un endroit bas ou fermé et pour un maximum de 10 fois la limite d'exposition, porter un demi-masque avec cartouches pour vapeurs organiques. Les équipements de protection respiratoire doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation approuvée par NIOSH/MSHA.			
<b>Pieds</b>	Porter des bottes de caoutchouc lors d'un déversement.			
 Lunettes anti-éclaboussures   Gants de néoprène mince   Gants de nitrile   Gants jetables de nitrile				

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable.
<b>Couleur</b>	Jaune pâle à ambre	<b>Limite d'inflammabilité</b>	N.Dis.
<b>Odeur</b>	Odeur de pétrole	<b>Point d'éclair</b>	126°C (258.8°F) ASTM D-92

<b>Seuil olfactif</b>	N.Dis.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	N.Dis.
<b>pH</b>	S.O.	<b>Sensibilité aux charges électrostatiques</b>	N.Dis.
<b>Point de fusion</b>	N.Dis.	<b>Sensibilité aux chocs et/ou à la friction</b>	Non
<b>Point de congélation</b>	N.Dis.	<b>Densité de vapeur</b>	>1 (Air = 1)
<b>Point d'ébullition</b>	N.Dis.	<b>Densité relative</b>	0.8473 kg/L @ 15.6°C (60.08°F) (Eau = 1)
<b>Solubilité</b>	Insoluble dans l'eau.	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	N.Dis.
<b>Taux d'évaporation</b>	N.Dis.	<b>Température de décomposition</b>	N.Dis.
<b>Tension de vapeur</b>	N.Dis.	<b>Viscosité</b>	11.5 cSt @ 40°C (104°F)
<b>% de volatilité</b>	N.Dis.	<b>Masse moléculaire</b>	S.O.
N.Dis.: Non disponible    S.O.: Sans Objet    N.Det.: Non déterminé    N.Ét.: Non établi			

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous des conditions d'utilisations normales.
<b>Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter le contact avec les substances incompatibles. Éviter la contamination avec un autre produit chimique. Éviter les températures élevées et la chaleur intense.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Oxydants, acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

## 11. Données toxicologiques


<b>Mesures numériques de la toxicité</b>	Mélange	Ingestion	>5000 mg/kg	Rat	DL50
		Peau	>2000 mg/kg	Lapin	DL50
	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	>10000 mg/kg	Rat	DL50
		Inhalation	3400 ppm/4h	Rat	CL50
	Huile de base - très raffinée		>6.8 mg/l/4h	Rat	CL50
		Peau	3160 mg/kg	Lapin	DL50
Ingestion		>5000 mg/kg	Rat	DL50	
Peau		>5000 mg/kg	Lapin	DL50	
<b>Voies d'exposition probables</b>	Peau, yeux, inhalation.				

<b>Effets retardés, immédiats et chroniques</b>	<b>Voie oculaire</b>	Peut causer des rougeurs et irritations aux yeux.
	<b>Voie cutanée</b>	Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé et répété peut causer un assèchement de la peau et une irritation. des rougeurs, une dermatite par dégraissage. Sur la base de données venant de produits similaires, un contact prolongé ou répété peut rendre la peau plus sensible à d'autres sensibilisants cutanés.
	<b>Voie respiratoire</b>	L'inhalation du brouillard d'huile ou des vapeurs qui se dégagent de l'huile chaude peut causer une irritation des voies respiratoires.
	<b>Voie orale</b>	Faible degré de toxicité aigüe. Peut causer un effet laxatif, des crampes, la diarrhée. L'ingestion/vomissement de ce produit peut entraîner l'aspiration du liquide. Ceci peut entraîner une pneumonie chimique et/ou un oedème pulmonaire.
	<b>Cancérogénicité</b>	Non classé comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
	<b>Tératogénicité</b>	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets tératogènes.
	<b>Mutagène</b>	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.
<b>Toxicité sur la reproduction</b>	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.	
<b>Immunotoxicité</b>	Aucune information disponible pour ce produit.	
<b>Effets d'interaction</b>	Aucune information disponible pour ce produit.	
<b>Danger immédiat pour la vie ou la santé</b>	Aucune information disponible pour ce produit.	
<b>Autres informations</b>	Aucune information disponible pour ce produit.	

## 12. Données écologiques

<b>Toxicité écologique</b>	Mélange DL50 N.Dis. - N/Av.
<b>Persistance</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Dégradabilité</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucune information disponible pour ce produit.

## 13. Données sur l'élimination



<b>Contenant</b> 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. Les huiles non utilisées ou usées peuvent être retraitées (recyclées) partout où il y a un programme de récupération. Les mélanges d'huiles usées doivent être considérés comme des déchets réglementés. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Recycler le contenant vide, si possible. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale.
---	--

## 14. Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN

<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
<b>Dangers environnementaux</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Aucune information disponible pour ce produit.
<b>TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)</b>	
<b>Classe(s) relative(s) au transport</b>	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>Guide des mesures d'urgence 2012</b>	
<b>IMO/IMDG - Transport Maritime International</b>	
<b>Classification</b>	Non disponible
<b>IATA - Association Aérienne internationale de Transport</b>	
<b>Classification</b>	Non disponible

## 15. Informations sur la réglementation

<b>Autres réglementations</b>	<p>- Canada LIS et LES :          Cette substance est répertoriée dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS).          Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS no. 64742-47-8).</p> <p>- Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) :          Cette substance est répertoriée.</p> <p>- Toxic Substance Control Act (TSCA) :          Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.</p>
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>HMS</b></p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p><b>NFPA</b></p>  </div> </div>
<b>Système général harmonisé</b>	 <p>Irritation cutanée (Catégorie 3)          Irritation oculaire (Catégorie 2B)          Danger par aspiration (Catégorie 1)</p> <p><b>DANGER</b></p> <p>H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires          H316 : Provoque une légère irritation cutanée          H320 : Provoque une irritation des yeux          P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.          P301+P310 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.          P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.          P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.          P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.          P501 : Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.</p>

## 16. Autres informations

<b>Date (AAAA-MM-JJ)</b>	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 2013-12-13
<b>Version</b>	01
<b>Autres informations</b>	<p>Référence :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Service du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), <a href="http://www.reptox.csst.qc.ca">http://www.reptox.csst.qc.ca</a></li><li>- IUCLID Chemical Dataset, European chemical Substances Information System (ESIS), Joint Research Centre, <a href="http://esis.jrc.ec.europa.eu">http://esis.jrc.ec.europa.eu</a></li></ul> <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p>